Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212901631-20260320-DELIB_2026_30-DE

COMMUNE DE
PLEYBER
CHRIST

Conseil Municipal du 20 mars 2026

Motion pour la défense d'une classe de quatrième du collège des Monts d'Arrée et d'une classe de maternelle de l'école Robert-Desnos menacées de fermeture

Le conseil municipal de Pleyber-Christ, réuni le 20 mars 2026, tient à exprimer son plein soutien à la communauté éducative du collège des Monts d'Arrée et de l'école maternelle Robert-Desnos, dont une classe de quatrième et une classe de maternelle sont aujourd'hui menacées de fermeture dans le cadre de la future carte scolaire.

Une fois encore, nos enfants se retrouvent confrontés à une logique strictement comptable, éloignée de la réalité du terrain, qui se traduit par des baisses de dotations, des fermetures de classes et des effectifs surchargés — au détriment de la qualité des apprentissages et du suivi des élèves. Les chiffres ne peuvent être le seul horizon de la décision publique, surtout lorsqu'ils ne prennent pas suffisamment en compte le quotidien des élèves, des enseignants, des familles et des personnels.

Le collège et l'école maternelle de proximité sont au cœur de l'organisation des familles et de l'égalité d'accès au service public d'éducation. Lorsqu'ils perdent des moyens, des enseignements spécifiques ou des options, ce sont les choix des familles qui se restreignent et, à terme, l'attractivité même du service public qui se trouve fragilisée, favorisant mécaniquement la fuite vers d'autres établissements.

Si elles devaient être confirmées, ces deux fermetures constitueraient rien moins que les cinquième et sixième fermetures de classes dans nos écoles et notre collège en l'espace de six ans ! Cette spirale délétère et nocive, pour nos élèves

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212901631-20260320-DELIB_2026_30-DE

comme pour notre territoire, doit absolument cesser. La baisse démographique actuelle devrait au contraire être l'occasion, à moyens constants, de disposer de classes aux effectifs raisonnables, bien plus propices aux apprentissages et à l'accueil d'élèves aux profils spécifiques, dont le nombre est en augmentation constante.

Le conseil municipal de Pleyber-Christ affirme son attachement à un service public d'éducation fort, accessible à tous et ancré dans les territoires. Il demande en conséquence le maintien de la classe de quatrième au collège ainsi que de la classe de maternelle de la commune, afin de garantir des conditions d'apprentissage dignes, des effectifs raisonnables et la continuité des projets pédagogiques.

Il salue la mobilisation et la résilience des équipes éducatives, des parents d'élèves, des élèves et des élus pour défendre l'avenir de nos enfants, et appelle l'ensemble des partenaires institutionnels à construire, avec les acteurs locaux, une politique éducative ambitieuse pour notre jeunesse finistérienne — fondée sur la confiance et l'écoute du terrain, plutôt que sur une application aveugle de critères purement numériques.

Motion adoptée par 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

Fait à Pleyber-Christ, le 20 mars 2026

Le Maire,
Julien KERGUILLEC

MAIRIE DE PLEYBER-CHRIST (Finistère)